

AMNESTY INTERNATIONAL

Synthèse destinée aux médias

Index AI : AMR 23/015/2007 (Public)

Bulletin n° : 122

ÉFAI

Embargo : 3 juillet 2007 05h00 TU

Colombie. Réalité du syndicalisme aujourd'hui Faits et chiffres

Les violations des droits humains à l'encontre de syndicalistes en Colombie

- 2 245 syndicalistes ont été tués, 3 400 menacés et 138 victimes d'une disparition forcée entre janvier 1991 et décembre 2006 (École nationale syndicale de Colombie).
- Le taux de cas de violations des droits humains qui sont restés impunis reste supérieur à 90 p. cent.
- Depuis 1991, les homicides de syndicalistes augmentent ou diminuent selon les années (École nationale syndicale de Colombie).

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
nombre	83	135	196	104	237	275	182	101	80	137	197	186	94	96	70	72	2245

Les syndicats en Colombie

- Environ 831 000 personnes sont affiliées à un syndicat (École nationale syndicale de Colombie).
- Les adhésions aux syndicats diminuent depuis 1996 (École nationale syndicale de Colombie).
- Les trois principales confédérations syndicales sont : la Central Unitaria de Trabajadores (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), la Confederación de Trabajadores de Colombia (CTC, Confédération des travailleurs de Colombie) et la Confederación General del Trabajo (CGT, Confédération générale du travail). Chaque confédération regroupe des centaines de syndicats.

Les sociétés présentes en Colombie

- Des multinationales de l'industrie minière, pétrolière, agro-alimentaire, électrique, etc. ont investi massivement en Colombie.

Le conflit armé

- Le conflit armé interne que connaît la Colombie depuis quarante ans met aux prises les forces de sécurité et les paramilitaires soutenus par l'armée avec les groupes de guérilla. Des secteurs économiques puissants ont utilisé le conflit pour servir leurs propres intérêts et s'assurer le contrôle des ressources économiques.
- Au moins 70 000 civils ont été tués en Colombie au cours des vingt dernières années et des milliers d'autres ont été victimes de disparitions forcées, d'enlèvements, d'actes de torture, de détentions arbitraires et de violences sexuelles.
- Sur les plus de trois millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays depuis 1985, plus de 60 p. cent ont été chassées de zones minières, agricoles ou d'une autre importance économique.
- Alors que plus de 30 000 paramilitaires sont censés avoir été « démobilisés » depuis 2002 dans le cadre d'un programme gouvernemental controversé, des éléments montrent que les groupes paramilitaires sont toujours actifs et que leurs membres continuent de se rendre coupables d'atteintes aux droits humains en toute impunité.

- Le nombre d'atteintes graves aux droits humains reste élevé, en particulier dans les zones rurales, même si certains types de violences liés au conflit, notamment les enlèvements et les homicides, continuent de diminuer. Toutes les parties au conflit – forces de sécurité, groupes paramilitaires et guérilla – continuent de commettre des atteintes aux droits humains et de violer le droit international humanitaire.

Les parties au conflit

L'armée et les groupes paramilitaires

Les groupes paramilitaires sont les anciens groupes civils d'« *autodéfense* » créés légalement dans les années 70 par l'armée pour lui venir en aide lors de ses opérations anti-insurrectionnelles. Alors qu'ils n'ont plus de fondement légal depuis 1989, ces groupes ne cessent de croître.

Les paramilitaires ont été principalement chargés des « *opérations de guerre sale* » de la stratégie anti-insurrectionnelle des forces armées, qui se caractérisent par la violation systématique et à grande échelle des droits humains. Le recours à des groupes paramilitaires a permis à l'armée d'échapper aux pressions internationales croissantes pour un plus grand respect des droits humains.

Ces dernières années, un plus grand nombre d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de sécurité ont été signalées. Amnesty International a été informée de plusieurs exécutions extrajudiciaires de syndicalistes imputables aux forces de sécurité.

L'organisation continue de recenser des atteintes aux droits humains commises par des paramilitaires avec le soutien ou l'accord des forces armées.

La guérilla

Il y a deux principaux groupes de guérilla en Colombie : les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie) et le groupe plus petit de l'*Ejército de Liberación Nacional* (ELN, Armée de libération nationale).

Au cours des quarante dernières années, les guérilleros ont développé de solides bastions dans les zones rurales qui leur permettent d'avoir une influence déterminante sur la politique locale et d'exercer un certain contrôle sur la population locale. Depuis les années 90, les FARC ont multiplié les attaques dans les zones urbaines et ce sont les civils qui ont été le plus sévèrement touchés.

La guérilla continue de commettre des violations graves et répétées du droit international humanitaire, prises d'otages et enlèvements suivis de l'homicide de civils, notamment. Ces groupes ont également procédé à des attaques aveugles et disproportionnées qui ont entraîné la mort de nombreux civils.

Le gouvernement

Le président Álvaro Uribe Vélez a entamé un deuxième mandat en août 2006. Pour son second mandat, le président Uribe a conservé ses mesures radicales en matière de sécurité, la politique dite de « *sécurité démocratique* ». L'objectif de cette politique est de récupérer le territoire passé sous contrôle de la guérilla. Au lieu de renforcer la sécurité des civils, cette stratégie sécuritaire a encore accru la vulnérabilité de certains secteurs de la société aux atteintes aux droits humains perpétrées par les groupes armés illégaux et les forces de sécurité.

Le gouvernement applique des mesures qui sont contraires à la législation internationale relative aux droits humains et aux recommandations qui lui ont été faites à plusieurs reprises par les Nations unies en matière de respect des droits humains. Ces mesures entraînent encore plus les civils au cœur du conflit et renforcent l'impunité.

/FIN